

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08620
Numéro SIREN : 801 016 015
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2019 sous le numéro de dépôt 9517

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 20-02-2019

N° DE DEPOT : 009517

N° GESTION : 2014B08620

N° SIREN : 801016015

DENOMINATION : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

ADRESSE : 31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

MILLESIME : 2018

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 8			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 338	5 338				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	47 262	35 714	11 548	17 819	6 271	35.19
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	49 271		49 271	49 202	69	0.14
	Total II	101 870	41 052	60 818	67 021	6 203	9.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	668 383	62 627	605 756	291 207	314 548	108.02
	Autres créances	430 768		430 768	7 406	423 362	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	468 163		468 163	4 600 188	4 132 025	89.82
	Charges constatées d'avance (3)	12 241		12 241	2 163	10 079	466.02
	Total III	1 579 555	62 627	1 516 928	4 900 964	3 384 036	69.05
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 681 426	103 679	1 577 746	4 967 984	3 390 238	68.24

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

49 271

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 8	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 154 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	154 000	2 800 000	2 646 000	94.50
	Réserves				
	Réserve légale	15 400	280 000	264 600	94.50
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		427 369	427 369	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	616 048	462 187	153 861	33.29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	785 448	3 969 556	3 184 108	80.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		103 714	103 714	100.00
	Total III		103 714	103 714	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		3 267	3 267	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 146	14 293	73 853	516.71
	Dettes fiscales et sociales	704 152	876 958	172 806	19.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		196	196	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	792 298	894 714	102 416	11.45
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 577 746	4 967 984	3 390 238	68.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

792 298

894 714

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 8			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 113 166		2 113 166	2 332 161	218 995-	9.39-
Chiffre d'affaires NET	2 113 166		2 113 166	2 332 161	218 995-	9.39-
Production stockée						
Production Immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			115 428	99 264	16 164	16.28
Autres produits			512	521	9-	1.67-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 229 106	2 431 945	202 839-	8.34-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			306 030	352 520	46 490-	13.19-
Impôts, taxes et versements assimilés			29 758	40 067	10 309-	25.73-
Salaires et traitements			684 930	1 214 651	529 721-	43.61-
Charges sociales			300 405	460 635	160 230-	34.78-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 271	9 941	3 670-	36.92-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			62 627	5 454	57 173	NS
Dotations aux provisions						
Autres charges			725	10 574	9 849-	93.15-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 390 746	2 093 843	703 096-	33.58-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			838 359	338 102	500 257	147.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 8	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 113	12 564	10 451	83.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		6 184	6 184	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		253 745	253 745	100.00
Total V	2 113	272 493	270 380	99.22
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		2 868	2 868	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		12 690	12 690	100.00
Total VI		15 558	15 558	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	2 113	256 935	254 822	99.18
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	840 472	595 037	245 435	41.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	224 424	132 850	91 574	68.93
Total des produits (I+III+V+VII)	2 231 219	2 704 437	473 219	17.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 615 170	2 242 250	627 080	27.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	616 048	462 187	153 861	33.29

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
; Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 420 1 297

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 577 746.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 113 166.09 Euros et dégageant un bénéfice de 616 048.26 Euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 049		
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 779		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	589		
Matériel de transport	17 119		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 678		
TOTAL	95 165		
Prêts, autres immobilisations financières	49 202		69
TOTAL	49 202		69
TOTAL GENERAL	151 416		69

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 711	5 338	5 338
Installations générales agencements aménagements constr.		5 779		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		589		
Matériel de transport			17 119	17 119
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		41 535	30 143	30 143
TOTAL		47 903	47 262	47 262
Prêts, autres immobilisations financières			49 271	49 271
TOTAL			49 271	49 271
TOTAL GENERAL		49 614	101 870	101 870

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 049		1 711	5 338
Installations générales agencements aménagements constr.	5 779		5 779	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	589		589	
Matériel de transport	7 264	2 853		10 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 714	3 418	41 535	25 598
TOTAL	77 346	6 271	47 903	35 714
TOTAL GENERAL	84 395	6 271	49 614	41 052

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 853				
Matériel de bureau informatique mobilier		3 418			
TOTAL	2 853	3 418			
TOTAL GENERAL	2 853	3 418			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	103 714		103 714		
TOTAL	103 714		103 714		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 557	62 627	9 557		62 627
TOTAL	9 557	62 627	9 557		62 627
TOTAL GENERAL	113 271	62 627	113 271		62 627
Dont dotations et reprises d'exploitation		62 627	113 271		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	49 271	49 271	
Clients douteux ou litigieux	44 768	44 768	
Autres créances clients	623 615	623 615	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 154	15 154	
Divers état et autres collectivités publiques	10 314	10 314	
Groupe et associés	400 947	400 947	
Débiteurs divers	4 353	4 353	
Charges constatées d'avance	12 241	12 241	
TOTAL	1 160 663	1 160 663	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	88 146	88 146		
Personnel et comptes rattachés	199 478	199 478		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	149 531	149 531		
Impôts sur les bénéfices	163 303	163 303		
Taxe sur la valeur ajoutée	170 748	170 748		
Autres impôts taxes et assimilés	21 091	21 091		
TOTAL	792 298	792 298		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
	5.5000	28 000		
				En fin
				28 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire ou dégressif	1 à 4 ans
Agencements et aménagements	Linéaire ou dégressif	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
L'analyse de l'antériorité des créances et des retards d'encaissement conduit à déprécier certaines antériorités au cas par cas.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	230 915
Autres créances	10 314
Total	241 229

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 948
Dettes fiscales et sociales	319 545
Total	390 493

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 241
Total	12 241

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	8
Total	13

Société Financière Paul Brunier Audit & Comptabilité
SFPB A&C
Société par Actions Simplifiée au capital de 154 000 euros
Siège social : 31 rue Henri Rochefort – 75017 Paris
RCS PARIS 801 016 015

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 25 janvier 2019

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, constate que le mandat de Directeur Général de Monsieur Hervé LE TOHIC a expiré le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale lui donne quitus entier pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée générale décide de ne pas le renouveler dans ses fonctions et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités d'information, de dépôt et de publicité qu'il appartiendra auprès de l'Ordre des Experts Comptables et du Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 janvier 2019.



Le Président

Société Financière Paul Brunier Audit & Comptabilité
SFPB A&C
Société par Actions Simplifiée au capital de 154 000 euros
Siège social : 31 rue Henri Rochefort – 75017 Paris
801 016 015 RCS PARIS

Extrait Procès-verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
en date du 25 janvier 2019

Affectation du résultat

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit 616 048,26 €, de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice	616 048,26 €
------------------------	--------------

Total à affecter	616 048,26 €
------------------	--------------

Affectation proposée :

Dividendes	299 880,00 €
------------	--------------

Report à nouveau	316 168,26 €
------------------	--------------

Total	616 048,26 €
-------	--------------

Il sera versé aux associés un dividende de 299 880 €. Le dividende sera mis en paiement dans les meilleurs délais. Ce dividende correspond à un dividende par action de 10,71 €.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende ne sera pas assorti d'un avoir fiscal mais sera soumis pour les associés personnes physiques, sauf exception, à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

La fraction du dividende concerné s'élève à 53,55 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

	Dividendes	Sommes non éligibles à abattement	Sommes éligibles à abattement
Décision du 22.02.2018	264 600,00 €	264.590,55 €	9,45 €
Exercice clos le 31.12.2017	889 556,06 €	889 524,29 €	31,77 €
Exercice clos le 30.12.2016	/	/	/
Exercice clos le 31.12.2015	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour Extrait certifié conforme à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 janvier 2019


Le Président

SFPB A&C
SAS au Capital de 154 000 €uros
31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

Rapports de la SAS BLECON ET ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes
Pour l'exercice clos le 31 août 2018

SAS SFPB A&C

Société par Actions Simplifiée au Capital de 154 000 Euros

31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018**

Aux associés de la Société SFPB A&C,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SFPB A&C relatifs à l'exercice de 8 mois, clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- évaluation des immobilisations corporelles et des amortissements
- évaluation des créances et des dettes

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 10 janvier 2019

SAS BLECON ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



Représentée par Laurent VRILLON

SFPB Audit & Comptabilité

31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

Comptes Annuels

- Bilan
- Compte de Résultat
- Annexe Comptable

BILAN ACTIF

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 8			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 338	5 338				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF IMMOBILISÉ	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	47 262	35 714	11 548	17 819	6 271	35.19
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts						
	Autres immobilisations financières	49 271		49 271	49 202	69	0.14
	Total II	101 870	41 052	60 818	67 021	6 203	9.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	668 383	62 627	605 756	291 207	314 548	108.02
	Autres créances	430 768		430 768	7 406	423 362	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	468 163		468 163	4 600 188	4 132 025	89.82
	Charges constatées d'avance (3)	12 241		12 241	2 163	10 079	466.02
	Total III	1 579 555	62 627	1 516 928	4 900 964	3 384 036	69.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 681 426	103 679	1 577 746	4 967 984	3 390 238	68.24

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

49 271

BILAN PASSIF

Documents soumis
au contrôle de la
Commission aux comptes

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 8	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros %	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 154 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	154 000	2 800 000	2 646 000	94.50
	Réserves				
	Réserve légale	15 400	280 000	264 600	94.50
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		427 369	427 369	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	616 048	462 187	153 861	33.29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	785 448	3 969 556	3 184 108	80.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		103 714	103 714	100.00
	Total III		103 714	103 714	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		3 267	3 267	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 146	14 293	73 853	516.71
	Dettes fiscales et sociales	704 152	876 958	172 806	19.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		196	196	100.00
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	792 298	894 714	102 416	11.45
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 577 746	4 967 984	3 390 238	68.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

792 298

894 714

COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

	Exercice N 31/08/2018 8			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 113 166		2 113 166	2 332 161	218 995	9.39
Chiffre d'affaires NET	2 113 166		2 113 166	2 332 161	218 995	9.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			115 428	99 264	16 164	16.28
Autres produits			512	521	9	1.67
Total des Produits d'exploitation (I)			2 229 106	2 431 945	202 839	8.34
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			306 030	352 520	46 490	13.19
Impôts, taxes et versements assimilés			29 758	40 067	10 309	25.73
Salaires et traitements			684 930	1 214 651	529 721	43.61
Charges sociales			300 405	460 635	160 230	34.78
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 271	9 941	3 670	36.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			62 627	5 454	57 173	NS
Dotations aux provisions						
Autres charges			725	10 574	9 849	93.15
Total des Charges d'exploitation (II)			1 390 746	2 093 843	703 096	33.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			838 359	338 102	500 257	147.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis
au contrôle de la
Commission aux comptes

	Exercice N 31/08/2018 8	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 113	12 564	10 451	83,18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		6 184	6 184	100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		253 745	253 745	100,00
Total V	2 113	272 493	270 380	99,22
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		2 868	2 868	100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		12 690	12 690	100,00
Total VI		15 558	15 558	100,00
2. Résultat financier (V-VI)	2 113	256 935	254 822	99,18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	840 472	595 037	245 435	41,25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	224 424	132 850	91 574	68,93
Total des produits (I+II+V+VII)	2 231 219	2 704 437	473 219	17,50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 615 170	2 242 250	627 080	27,97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	616 048	462 187	153 861	33,29

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 420

1 297

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 577 746.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 113 166.09 Euros et dégageant un bénéfice de 616 048.26 Euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 049		
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 779		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	589		
Matériel de transport	17 119		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 678		
TOTAL	95 165		
Prêts, autres immobilisations financières	49 202		69
TOTAL	49 202		69
TOTAL GENERAL	151 416		69

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 711	5 338	5 338
Installations générales agencements aménagements constr.		5 779		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		589		
Matériel de transport			17 119	17 119
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		41 535	30 143	30 143
TOTAL		47 903	47 262	47 262
Prêts, autres immobilisations financières			49 271	49 271
TOTAL			49 271	49 271
TOTAL GENERAL		49 614	101 870	101 870

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 049		1 711	5 338
Installations générales agencements aménagements constr.	5 779		5 779	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	589		589	
Matériel de transport	7 264	2 853		10 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 714	3 418	41 535	25 598
TOTAL	77 346	6 271	47 903	35 714
TOTAL GENERAL	84 395	6 271	49 614	41 052

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 853				
Matériel de bureau informatique mobilier		3 418			
TOTAL	2 853	3 418			
TOTAL GENERAL	2 853	3 418			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	103 714		103 714		
TOTAL	103 714		103 714		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 557	62 627	9 557		62 627
TOTAL	9 557	62 627	9 557		62 627
TOTAL GENERAL	113 271	62 627	113 271		62 627
Dont dotations et reprises d'exploitation		62 627	113 271		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	49 271	49 271	
Clients douteux ou litigieux	44 768	44 768	
Autres créances clients	623 615	623 615	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 154	15 154	
Divers état et autres collectivités publiques	10 314	10 314	
Groupe et associés	400 947	400 947	
Débiteurs divers	4 353	4 353	
Charges constatées d'avance	12 241	12 241	
TOTAL	1 160 663	1 160 663	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	88 146	88 146		
Personnel et comptes rattachés	199 478	199 478		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	149 531	149 531		
Impôts sur les bénéfices	163 303	163 303		
Taxe sur la valeur ajoutée	170 748	170 748		
Autres impôts taxes et assimilés	21 091	21 091		
TOTAL	792 298	792 298		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	5.5000	28 000			28 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire ou dégressif	1 à 4 ans
Agencements et aménagements	Linéaire ou dégressif	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. L'analyse de l'antériorité des créances et des retards d'encaissement conduit à déprécier certaines antériorités au cas par cas.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	230 915
Autres créances	10 314
Total	241 229

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 948
Dettes fiscales et sociales	319 545
Total	390 493

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/08/2018

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 241
Total	12 241

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	8
Total	13

SAS SFPB A&C

Société par Actions Simplifiée au Capital de 154 000 Euros

31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

Aux associés de la Société SFPB A&C,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention de trésorerie

Personne concernée : ACA NEXIA, représentée par François MAHE

Nature :

Une déclaration d'adhésion à la convention de gestion de trésorerie entre la société ACA NEXIA et SFPB a été signée le 28 février 2018.

Les modalités sur les avances de trésorerie sont spécifiées dans la convention de gestion de trésorerie signée le 30 septembre 2016 qui mentionne que les avances sont rémunérées au taux fiscalement déductible.

Votre société a accordé sur l'exercice des avances de trésorerie à ACA NEXIA.

Le solde débiteur du compte courant existant est de 400 947 € au 31 août 2018 après comptabilisation des intérêts courus de 947 €.

Les intérêts calculés au 31 août 2018 ont été inscrits en produits pour 947 €.

2. Convention de mise à disposition

Personne concernée : ACA NEXIA, représentée par François MAHE

Nature :

Votre société a bénéficié sur l'exercice, d'une mise à disposition de personnel, salarié chez ACA NEXIA.

Pour la période du 01 janvier 2018 au 31 août 2018, la charge a été comptabilisée à hauteur de 14 220 €.

Fait à Brest, le 10 janvier 2019

SAS BLECON ET ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes



Représentée par Laurent VILLON